

Aywaille, le 1^{er} mars 2017.



Administration Communale
4920 AYWAILLE

Drapeau d'honneur de l'Europe 1986
Plaquette d'honneur de l'Europe 2002

B.C.E. : 0.207.338.686
Service : Secrétariat

Aux membres du Conseil communal
De et à
4920 Aywaille

Conformément aux articles L1122-12 (NLC 86) et L1122-14 (NLC 87 bis) de la Loi communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu

le **jeudi 9 mars 2017 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

Les membres du Conseil sont informés que les dossiers peuvent être consultés au secrétariat du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13 à 16h et le lundi 6 mars 2017 de 18 à 20h00 sur rendez-vous.

Séance publique.

Communications du Collège communal sur l'état d'avancement de différents dossiers.

1. Procès-verbal de la séance du 9 février 2017 – Approbation.
2. Fabrique d'Eglise Immaculée Conception – Sougné-Remouchamps – Compte 2016 – Approbation.
3. Fabrique d'Eglise Notre Dame de Dieupart (Aywaille) – Compte 2016 – Approbation.
4. Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Awan-Aywaille – Compte 2016 – Approbation.
5. Fabrique d'Eglise Sainte-Thérèse d'Avila de Nonceveux – Compte 2016 – Approbation.
6. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph de Deigné – Compte 2016 – Approbation.
7. Fabrique d'Eglise Saint-Jacques de Harzé – Compte 2016 – Approbation.
8. Eglise Protestante Baptiste d'Aywaille (Sougné-Remouchamps) – Compte 2016 – Approbation.
9. Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2017 – Service Extraordinaire – Approbation.
10. Emprunt – Financement du service extraordinaire 2016-2017 – Approbation des conditions et du mode de passation.
11. Contentieux – Actions judiciaires – Procédure préalable – Décision.
12. Association de projet « Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » – Modifications des statuts – Décision.
13. Voirie communale – Déclassement – Décision.
14. Biens communaux – Aliénation – Décision.
15. Ordonnances de police – Prise d'acte.
16. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Voirie communale – Rue de la Reffe – Mesure de stationnement – Approbation.
17. Réglementation d'autorisation pour les organisateurs de manifestations sportives diverses – Chartes de bon comportement – Modification – Décision.
18. Plan de Cohésion Social – Rapport d'activité et financier 2016 et article 18 – Approbation.
19. Plan d'investissement communal 2017-2018 – Approbation.
20. Acquisition d'un véhicule utilitaire tribenne – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
21. Remplacement du terrain de football synthétique de Sougné-Remouchamps – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
22. Mission d'architecture pour la réalisation de nouveaux vestiaires au Royal Harzé Football Club – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
23. PUBLIFIN Scrl – Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2017 – Approbation.
24. Délégation du Conseil communal au Collège communal – Marchés publics inférieurs à 15.000,- € HTVA – Information.

Questions orales des Conseillers au Collège communal.

Huis clos

1. Directrice générale – Remplacement durant ses congés – Confirmation.
2. Personnel enseignant – Mise en disponibilité pour cause de maladie – Décision.
3. Personnel enseignant – Désignations temporaires – Ratification.

Par le Collège :

La Directrice générale,


N. HENROTTIN



L'Echevin délégué aux
fonctions de Bourgmestre,


Th. CARPENTIER

Administration communale, Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille. ☎ 04.384.40.17 – ☎ 04.384.77.92 – ✉ info@aywaille.be –
🌐 www.aywaille.be

Agent traitant : **Dominique Sadzot** ☎ 04.364.05.46 – ✉ dominique.sadzot@aywaille.be

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 13h30 à 15h30.

Les services Etat civil/Population et Urbanisme/Environnement/Energie travaillent à bureaux fermés (accueils au guichet et contacts téléphoniques) les lundis après-midi et les jeudis après-midi.

Permanences : Etat civil/Population, les mardis de 15h30 à 19h. et les samedis de 9h. à 12h.

Urbanisme/Environnement : les samedis de 9h. à 12h. – Energie : les mardis de 15h30 à 19h.